



Projet de chauffage à distance à Court



La chaleur qui vient chez vous !

Les collectivités publiques sont de plus en plus nombreuses à miser sur la construction ou le développement d'un chauffage à distance au bois (CAD). Un choix qui répond à la nécessité de réduire la consommation d'énergies fossiles. Pour le village de Court, il en va de même.

Dans ce contexte, la Municipalité et la Bourgeoisie de Court ont conjointement créé la société Energies Court SA en janvier 2024.



Energies Court SA



Le Conseil d'administration, qui met en place et exploitera ce chauffage à distance au bois est composé des personnes suivantes :

Nathalie Schranz, Présidente

Représentante du Conseil municipal de Court, administratrice des finances

Danick Gerber

Représentant du Conseil de Bourgeoisie de Court, technicien ET bois

Marie Frei

Avocate

Patrick Gsteiger

Conseiller en énergie

Jonas Houmard

Ingénieur

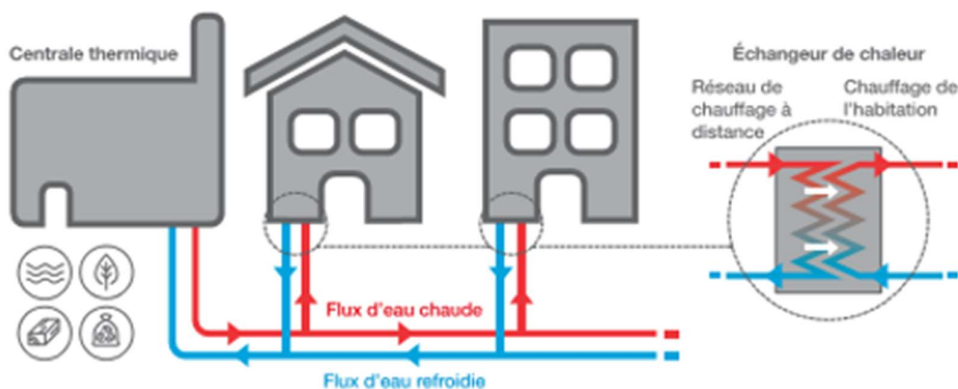
C'est avec plaisir que nous vous présentons le projet de chauffage à distance à Court qui, nous l'espérons, répondra à vos attentes et questions.

Comment cela fonctionne ?

Un système de chauffage à distance comprend une centrale thermique qui, en brûlant des copeaux de bois, fournit de la chaleur et de l'eau chaude pour le thermoréseau qui relie divers bâtiments répartis sur une zone de plusieurs kilomètres.

Plus simplement, c'est comme un réseau d'eau ou d'électricité.

- 1) Exploitation des forêts régionales pour fournir le combustible
- 2) Transport et acheminement des copeaux de bois à la centrale de chauffe
- 3) Alimentation des bâtiments communaux, locatifs et privées via un thermoréseau



Source : ycad

Avantages d'un chauffage à distance

Plus économique

- Diminution des taxes carbone
- Plus grande stabilité du coût
- Facturation transparente
- Diminution de notre dépendance énergétique de l'étranger
- Judicieux au niveau de l'économie locale
- Diminution des frais d'entretien et gain de place chez le propriétaire
- Pas de "contracting" avec un fournisseur d'énergie

Plus performant

- Performance optimale grâce à une gestion centralisée
- Chaleur garantie 365 jours par an
- Service de maintenance 24h/24h
- Confort d'utilisation

Plus rentable

- Investissement subventionnable
- Rentabilité à long terme
- Augmentation de la valeur du patrimoine

Plus durable

- Valorisation des énergies locales renouvelables
- Forte réduction des émissions CO₂
- Substitution des énergies fossiles
- Durée de vie d'un réseau CAD pouvant aller jusqu'à 100 ans
- Synergie avec d'autres projets futurs possible



Tout le monde est gagnant !



Diminution de notre dépendance

Celui qui chauffe au bois ne dépend pas de l'étranger. L'approvisionnement en bois régional est garanti également en cas de crise.

Judicieux au niveau de l'économie

Le capital investi dans l'exploitation de l'énergie régionale renouvelable se distingue par une plus-value élevée aux niveaux régional et local. Il reste bénéfique dans la région et participe à la création et la conservation des emplois chez nous.

Pour le bien de la forêt

L'utilisation énergétique du bois est considérée comme "un entretien de la forêt par le fourneau", parce qu'elle incite à un entretien durable de celle-ci selon des normes forestières strictes. L'exploitation énergétique est souvent la seule possibilité d'utiliser économiquement le bois dit « de qualité inférieure » provenant de la production et de l'entretien des forêts.

Pour le bien de l'environnement

Des systèmes de brûleurs à bois modernes, bien réglés et exploités par des professionnels respectent sans problème, même les tolérances les plus strictes de l'Ordonnance sur la qualité de l'air (OPair). Il n'y a plus lieu de craindre les impacts sur l'environnement.

Pour le bien du climat

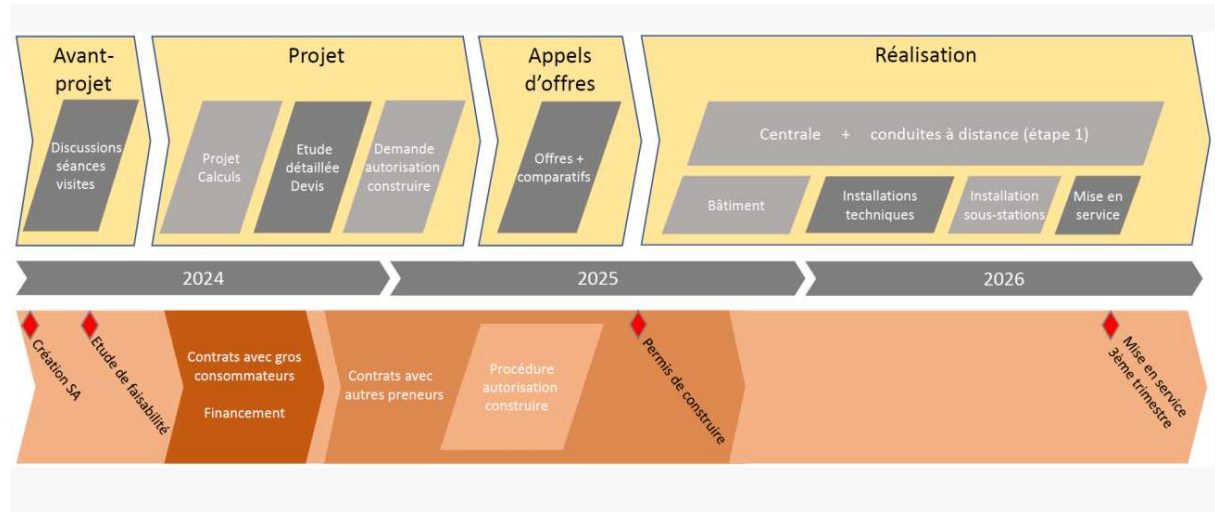
Celui qui chauffe au bois le fait dans le cycle naturel du CO₂. En effet, la combustion du bois libère autant de CO₂ que les arbres en ont prélevés dans l'atmosphère au cours de leur croissance. La même quantité de CO₂ est libérée dans l'environnement lors de la dégradation du bois dans la forêt. Chauffer au bois n'a pas d'impact au niveau du CO₂ et ne contribue pas à l'effet de serre (réchauffement global du climat). Au contraire, chaque kilogramme d'huile de chauffage remplacé par du bois, épargne plus de 3kg de CO₂ à notre atmosphère.

Renouvelable

Le bois croît constamment et reste toujours une source d'énergie durable par l'exploitation judicieuse et contrôlée de nos forêts. L'utilisation soutenue de l'énergie par le bois est un pas fondamental en direction d'une exploitation pérenne de nos ressources. Nos enfants et petits-enfants nous en seront reconnaissants.

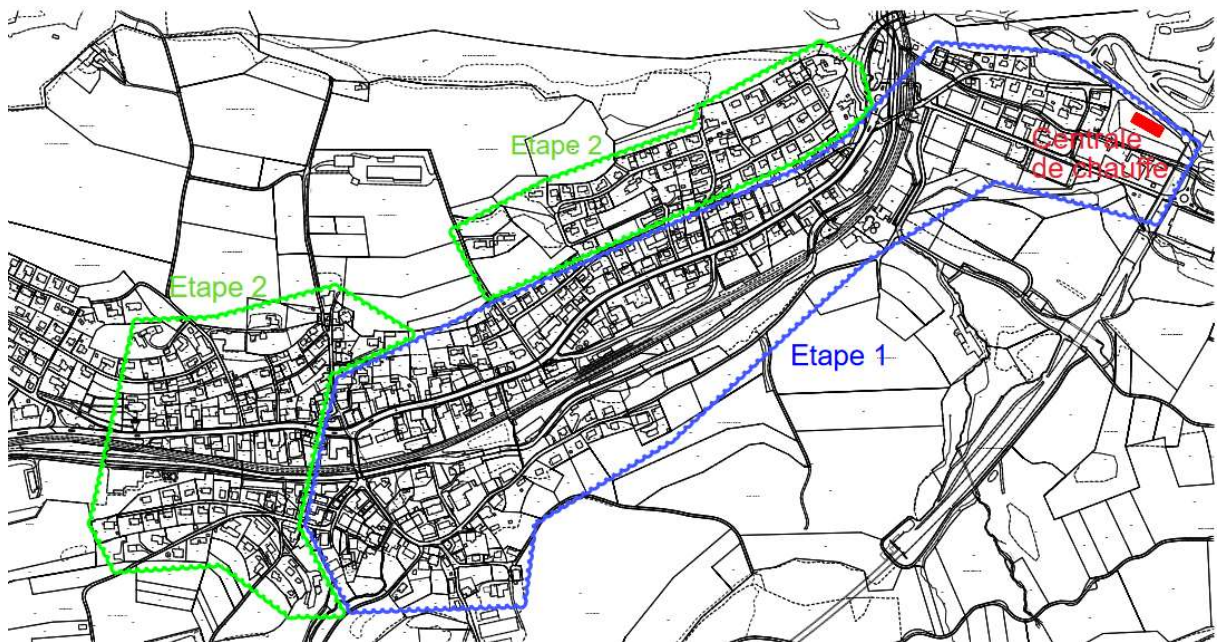


Calendrier






Ce planning peut être soumis à des modifications

Réseau et étapes prévues



Ce plan peut être soumis à des modifications

-  1^{ère} étape
-  2^{ème} étape
-  Chaufferie du CAD



Financement

Un-e propriétaire qui se raccordera au chauffage à distance d'Energies Court SA devra s'acquitter d'une taxe unique de raccordement. Dans ce montant est inclus la procédure d'annonce et la demande de subventionnement au canton qui seront effectuées par Energies Court SA.

Cette taxe est subventionnable par le canton de Berne ainsi que de la municipalité de Court. Le solde à charge des propriétaires est déductible des impôts sous les frais immobiliers.

Annuellement, chaque propriétaire paiera une taxe de base par kW ainsi qu'une taxe de consommation pour chaque kWh consommé.

Mandat de prestation

Energies Court SA a décidé de travailler avec l'entreprise Allotherm SA de Gwatt/BE, qui possède plusieurs filiales en Suisse. Elle est spécialisée dans le domaine du chauffage au bois et a déjà planifié et réalisé plusieurs CAD dans la région de Grand Chasseral.

Contact

Vous souhaitez avoir plus d'informations ?

Un raccordement au réseau de chauffage vous intéresse à court ou moyen terme ?

Un questionnaire pour un éventuel raccordement au chauffage à distance est annexé et vous permet de nous transmettre les informations nécessaires pour la suite de votre dossier.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin :

Energies Court SA
Rue de la Valle 19, 2738 Court
energiescourtsa@court.ch

<https://www.court.ch/construire/chauffage-a-distance>



Energies Court SA